APATRIDIE NEWSLETTER

60EME ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION DE 1961

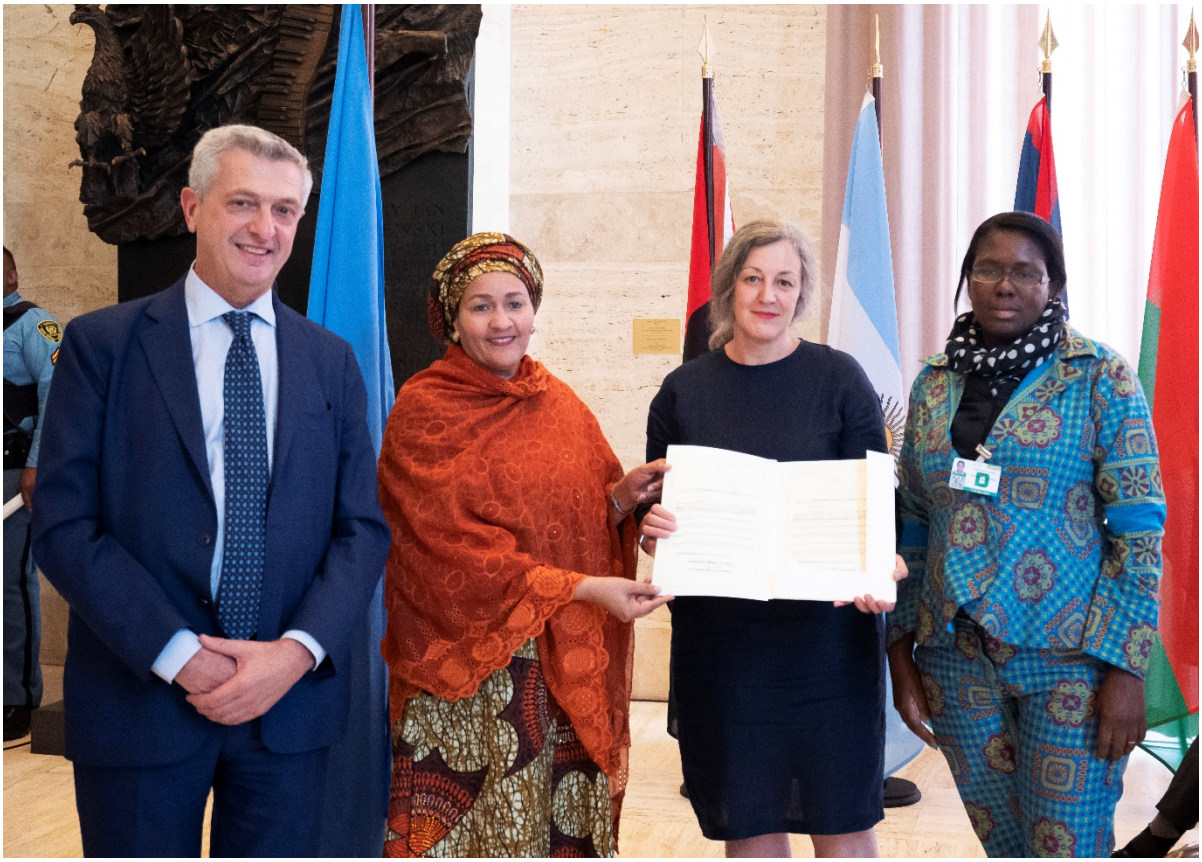

Adhésion de l' Angola aux conventions sur l'apatridie. Cérémonie des traités à Genève, en 2019 © UNHCR/Jean Marc Ferré

2021 marque le 60e anniversaire de la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. La Convention de 1961 est le seul instrument universel qui élabore des garanties claires et concrètes pour empêcher l'apparition de l'apatridie. L'adhésion à la Convention de 1961 donne aux États les moyens d'éviter et de résoudre les différends liés à la nationalité.

EN BREF

- 4 pays seulement ont ratifié la Convention de 1961, l'Angola, Eswatini, le Lesotho et le Mozambique, l'Angola étant le dernier pays à y adhérer en octobre 2019
- 8 pays se sont engagés à y adhérer, les Comores, la RDC, Madagascar, le Malawi, la République du Congo, l'Afrique du Sud, la Zambie, le Zimbabwe
- 3 pays ont déjà engagé des procédures d'adhésion, la République du Congo, la Namibie et la Zambie.

Sensibilisation et plaidoyer

République du Congo

Les 18 et 19 février, le HCR, le Ministère de la justice et le Ministère des affaires sociales ont organisé à Brazzaville un atelier de renforcement des capacités. L'atelier a réuni 50 étudiants de la Faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi. Son objectif était de les former à l'apatridie, en mettant l'accent sur l'enregistrement des naissances.

Formation des étudiants en droit à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville ©UNHCR/ Banga

Les 11 et 12 mars, le HCR a formé 60 journalistes locaux, dans le but de les former à la problématique de l'apatridie, ainsi que de les impliquer dans la sensibilisation du public.

Afrique du Sud

Le 17 février, le partenaire du HCR, Lawyers for Human Rights (LHR) et Save the Children, avec le soutien d'Internews, une organisation à but non lucratif de développement des médias, ont formé des journalistes à Mpumalanga sur la problématique de l'apatridie en Afrique du Sud.

Du 2 au 4 mars, LHR a formé plus de 140 magistrats, en partenariat avec l'Institut sud-africain de formation judiciaire pour. Le but de la formation était de renforcer les connaissances des juges en matière d'apatridie. En outre, l'atelier a abordé l'application pratique du cadre juridique sud-africain concernant l'acquisition de la citoyenneté, l'accès à l'enregistrement des naissances et les documents y relatifs. Les magistrats ont pris connaissance de la jurisprudence existante sur l'apatridie en Afrique du Sud et, en fin de compte, du rôle crucial que les magistrats du tribunal pour enfants peuvent jouer pour garantir que les enfants puissent accéder à l'état civil et obtenir une nationalité.

Lawyers for Human Rights a été interviewé par SACBC News sur l'apatridie et l'accès aux documents d'identité et de nationalité; par NewzRoom Afrika à l'occasion d'court métrage sur les Sud-Africains sans papiers. LHR et le Dobsonville Human Rights Centre, un bureau de conseil communautaire, sont apparus sur une chaîne de télévision communautaire dans une série sur l'apatridie.

Le 10 février, LHR a publié une lettre ouverte au Président sud-africain soulignant l'importance d'inclure les apatridies et autres groupes vulnérables dans les programmes de vaccination contre la COVID-19. En outre, le 16 février, LHR et le comité directeur du South African Nationality Network (SANN) ont publié une déclaration dans les médias appelant les

États membres de la SADC à adopter une approche inclusive des programmes de vaccination contre la COVID-19.

Renforcer les politiques gouvernementales

République du Congo

Le 4 mars, le Ministère de la Justice a organisé une réunion pour examiner le projet de décret portant création et fonctionnement du comité interinstitutionnel sur l'apatridie. Le projet de décret sera prochainement soumis à la signature du Premier ministre. Une fois le document signé et publié, le comité, ainsi que ses organes techniques, seront mis en place. Ce comité travaillera à la mise en œuvre des différents engagements pris par le gouvernement, y compris le suivi des activités du plan d'action national pour éradiquer l'apatridie en République du Congo.

Afrique du Sud

T. Chauke de LHR et Primrose Modisane, ancienne apatridie ©LHR

Le 9 mars 2021, le HCR et Laywers for Human Rights (LHR) ont organisé une réunion d'information parlementaire sur l'apatridie en Afrique du Sud devant le comité parlementaire des affaires intérieures, et en présence du ministre de l'intérieur, du vice-ministre de l'intérieur et du directeur général de l'intérieur. Mme Primrose Modisane, une ancienne apatride, a partagé un récit personnel de son parcours pour obtenir des documents. Le HCR et LHR ont soumis des recommandations au parlement et au ministre concernant l'adhésion aux conventions sur l'apatridie, l'accès à l'enregistrement des naissances, l'élaboration d'un plan d'action national et la mise en place d'une procédure de détermination de l'apatridie.

Réforme législative

Madagascar

Membres du groupe de travail ©FDA

Le 3 février 2021, le partenaire du HCR, Focus Development Association (FDA), a signé un protocole d'accord avec l'Assemblée nationale sur l'élaboration d'un nouveau code de la nationalité malgache. Une refonte complète du code de la nationalité a été convenue lors de l'événement. Un groupe de travail a été immédiatement mis en place par les deux parties, et a rédigé un nouveau code de la nationalité.

Du 1er au 4 mars, l'Assemblée nationale et la FDA, avec le soutien du HCR, ont organisé un atelier à Nosy-Be sur le nouveau code de la nationalité malgache. À l'issue de l'atelier, 16 membres du Parlement ont approuvé le projet de code de la nationalité, lequel contient toutes les mesures correctives nécessaires pour garantir que le droit à la nationalité profite à tous, y compris aux apatrides. Ce projet de loi élimine également toutes les formes persistantes de discrimination et intègre des garanties contre l'apatridie à la naissance. L'atelier a également adopté une feuille de route qui précise toutes les étapes jusqu'à l'adoption de la loi.

Participants à l'atelier de Nosy-Be ©FDA

Examen de la proposition de code de nationalité

Renforcer l'enregistrement des naissances

République du Congo

Le 8 mars, le Département de Brazzaville a lancé à Brazzaville une campagne de sensibilisation sur l'enregistrement des naissances et la prévention de l'apatridie. La campagne sera menée avec le soutien de 20 relais communautaires formés par le HCR sur l'apatridie et l'importance de l'enregistrement des naissances. L'objectif de la campagne est de sensibiliser 40,000 ménages dans le departement. La campagne sera menée dans d'autres départements à partir d'avril 2021.

Le relais communautaire mène une sensibilisation porte à porte sur l'enregistrement des naissances à Brazzaville. © HCR / Banga

Zimbabwe

Le HCR a fourni un équipement de protection individuelle (EPI) au département du Registraire général (RG). L'équipement contribuera grandement à faciliter le travail du département du RG pour délivrer des documents d'état civil car le bureau avait été fermé au public à la suite d'une augmentation des cas de Covid19 qui affectait également leur personnel. Une cérémonie de remise officielle a eu lieu le 23 février, avec le Registraire général par intérim, MH Machiri

Le HCR remet l'EPI au Bureau du registraire général © Chilimanzi/UNHCR

Afrique du Sud

Le 5 mars 2021, LHR a lancé une campagne de plaidoyer pour l'enregistrement universel des naissances, via les médias sociaux, destinée au grand public. La campagne met en évidence l'importance de l'enregistrement des naissances pour tous les enfants nés en Afrique du Sud, quel que soit le statut des parents, et aborde les conséquences de l'apatridie résultant du défaut d'enregistrement de la naissance.

Protéger les apatrides

Afrique du Sud

Lawyers for Human Rights (LHR), partenaire du HCR, a formé des travailleurs sociaux sur la manière de conseiller les clients faisant face à des problèmes de nationalité et / ou de documentation. Le 19 février, le LHR a organisé une formation dans cinq bureaux de conseil communautaire, dans le but de renforcer les capacités de leurs parajuristes en matière d'assistance juridique aux apatrides. Le 10 mars, le LHR a formé 40 assistants sociaux à travers l'Afrique du Sud en vue renforcer leur capacite à apporter une assistance aux enfants sans papiers

LHR et le JRS mènent une action communautaire auprès des parents migrants, demandeurs d'asile, sans papiers et apatrides. ©LHR

Les 22 et 26 février, LHR et JRS (Jesuite Refugee Services) ont lancé une campagne de sensibilisation en matière d'accès à l'éducation. Cette campagne sensibilise les parents au droit constitutionnel de leur enfant à l'éducation de base. La campagne aborde également les défis auxquels sont confrontés les enfants sans papier ou apatride pour accéder à l'éducation

Mozambique

Le partenaire du HCR, la clinique juridique de l'Université catholique du Mozambique, fournit des conseils et une assistance juridique en matière d'accès aux documents aux personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) à Pemba. Actuellement, la clinique juridique suit avec le ministère de la Justice la délivrance de certificats de naissance à plus de 7 000 enfants et adultes qui ont perdu leurs documents alors qu'ils fuyaient la violence à Cabo Delgado, ou qui n'en avaient jamais eu.

.

Briefing IDP in Josina Machel ©UNHCR/D.Souza

Counselling provided by the Catholic University ©UNHCR/D. Souza

Cartographier l'apatridie

Namibia

Collecte de données via des entretiens dans la région d'Omaheke, ©LAC

Le 19 mars, un atelier national de validation de l'étude qualitative sur l'apatridie a eu lieu à Windhoek, en Namibie. Le but de l'atelier était de présenter et de valider les conclusions de l'étude qualitative qui a été menée par le Centre d'aide juridique (LAC) en collaboration avec le gouvernement de la Namibie et le HCR, en vue de documenter les risques d'apatridie, de profiler et d'estimer la taille de la population affectée. L'étude marque une étape importante car il n'y a pas de données disponibles en Namibie.

Un point culminant de l'atelier a été l'hymne national par la célèbre chanteuse namibienne, Lize Ehlers, ainsi que la lecture du poème sur l'apatridie intitulé «de nulle part» par la poète namibienne, Anne Hambuda. En outre, des apatrides, Mme Tsupa Efa et M. Estanislau da Costa ont témoigné de leur situation et des effets dévastateurs de l'apatridie. À cet égard, le Gouvernement namibien s'est engagé à aider ces personnes par l'entremise du Ministère de l'intérieur, de l'immigration, de la sûreté et de la sécurité.

Vice-Premier Ministre de la Namibie ©LAC

Personnel de LAC et LIZ Ehler @LAC

Délivrer des documents de nationalité

Namibia

En février, le Gouvernement namibien a annoncé son intention d'accorder sa nationalité et de délivrer des documents de nationalité aux apatrides / personnes sans nationalité déterminée, essentiellement aux migrants non documentes arrivés en Namibie avant l'indépendance. Voir le lien ici

Contactez-nous

Emmanuelle Mitte
Chargée de l'apatridie
Bureau pur l'Afrique australe
mitte@unhcr.org